Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID: 007-210700662-20230413-2023_04_13_07-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
COMMUNE DE CHOMERAC



Extrait du registre des délibérations

Séance du Conseil municipal du 13 avril 2023

Nombre de conseillers élus : 23 Membres en fonction : 23 Membres présents : 20

Membres absents excusés avec procuration : 2 Membres absents excusés sans procuration : 1

Le treize avril deux mille vingt-trois, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, à la salle du Conseil à la Mairie de Chomérac à dix-neuf heures, sur la convocation de Monsieur le Maire en date du six avril deux mille vingt-trois, et sous la présidence de ce dernier.

Membres présents :

Le Maire: François ARSAC.

Les adjoints: Cyril AMBLARD; Isabelle PIZETTE; Gino HAUET; Marie-José VOLLE; David

MAERTENS.

Les conseillers municipaux: François GIRAUD; Adeline SAVY; Eric SALADINO; Joan THOMAS; Laurent DESSAUD; Dominique MONTEIL; Laurie VERNET; David HENON; Nicole CROS; David SCARINGELLA; Bernadette DEVIDAL; Patrick TRINTIGNAC; Jean-Luc DURAND; Vanessa PELLEGRINI.

Membres absents excusés ayant donné procuration: Doriane LEXTRAIT (procuration à François ARSAC); Valentin GINEYS (procuration à Cyril AMBLARD).

Membres excusés sans procuration: Amélie DOIRE.

Secrétaire de séance : Joan THOMAS.

Délibération n°2023 04 13_07

VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Rapporteur: Monsieur le Maire, François ARSAC

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal a approuvé par délibération en date du 8 décembre 2022 le passage du budget principal de la commune de Chomérac à la nomenclature M57 développé par anticipation à compter du budget primitif 2023.

Il explique que cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire. De ce fait, pour le budget primitif 2023, la colonne BP n-1 n'est pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature comptable. De plus, des anomalies ont été détectées sur la maquette budgétaire. A ce jour, elles n'ont pas pu être corrigées par le prestataire, il

s'agit de:

L'intégration des AP/CP n'a pas pu être réalisée. Toutefois, les crédits de paiements adoptés par délibération sont intégrés aux dépenses d'investissement au chapitre 23. Les pages 10, 21, 25 et 26 annexées à la présente délibération annulent et remplacent les pages de la maquette budgétaire.

L'exécution du budget de l'exercice précédent - résultats (page 6, 7 et 8) est erronée. Les pages 6, 7 et 8 annexées à la présente délibération annulent et remplacent les pages de la

maquette budgétaire.

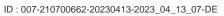
L'annexe relative à l'état du personnel inclut un emploi fonctionnel (DGS) dans la filière administrative, faussant les résultats. Les pages 68 et 69 annexées à la présente délibération annulent et remplacent les pages de la maquette budgétaire.

Ensuite, il présente à l'ensemble du Conseil Municipal le Budget Primitif du Budget Principal de la Commune pour l'exercice 2023 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT, Vote par chapitres :

DEPENSES					
Chapitres	Chapitres Pour mémoire, budget précédent (Année 2022)		Montants votés BP 2023		
011 – Charges à caractère général	671 208,35 €	719 535,00 €	719 535,00 €		
012 – Charges de personnel	1 061 214,00 €	1 080 200,00 €	1 080 200,00 €		
014 – Atténuations de produits	84 823,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	253 968,00 €	246 195,00 €	246 195,00 €		
66 – Charges financières	35 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	4 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		
68 – Dotations provisions semi- budgétaires	500,00 €	500,00 €	500,00€		
022 – Dépenses imprévues	15 000,00 €				
023 – Virement à la section d'investissement	979 779,62 €	1 002 150,63 €	1 002 150,63 €		
042 – Opérations d'ordre	40 698,18 €	47 605,26 €	47 605,26 €		
TOTAL	3 146 191,15 €	3 232 185,89 €	3 232 185,89 €		

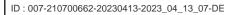
	RECETTES			
Chapitres	Pour mémoire, budget précédent (Année 2022)	Propositions nouvelles	Montants votés BP 2023	
013 – Atténuations de charges	36 123,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	
70 – Produits des services, domaine	101 924,00 €	122 924,00 €	122 924,00 €	



3 146 191,15€	3 232 185 80 €	3 232 185,89 €
670 429,20 €	620 098,89 €	620 098,89 €
15 000,00 €	54 850,77 €	54 850,77 €
1 700,00 €	57,28 €	57,28 €
225 000,00 €	246 000,00 €	246 000,00 €
779 546,00 €	785 283,00 €	785 283,00 €
1 316 468,95 €	1 396 971,95 €	1 396 971,95 €
	779 546,00 € 225 000,00 € 1 700,00 € 15 000,00 € 670 429,20 €	779 546,00 € 785 283,00 € $225 000,00 € 246 000,00 €$ $1 700,00 € 57,28 €$ $15 000,00 € 54 850,77 €$ $670 429,20 € 620 098,89 €$

SECTION D'INVESTISSEMENT, Vote par chapitres :

	DEPENSES					
Chapitres	Pour mémoire, budget précédent (Année 2022)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Montants votés BP 2023 (RAR N-1 +Propositions nouvelles)		
20 – Immobilisations incorporelles	5 000,00 €		14 000,00 €	14 000,00 €		
204 – Subventions d'équipements versées	142 148,98 €	29 064,07€	135 000,00 €	164 064,07 €		
21 – Immobilisations corporelles	1 957 184,50 €	1 208 532,95 €	685 916,52 €	1 894 449,47 €		
23 – Immobilisations en cours	580 000,59 €		1 021 800,00 € Dont 971 800 € (AP/CP)	1 021 800,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	276 985,00 €	€	269 406,60 €	269 406,60 €		
020 – Dépenses imprévues	20 000,00 €					
040 – Opérations d'ordre	15 000,00 €		54 850,77 €	54 850,77 €		
041 – Opérations patrimoniales	37 505,96 €		67 680,24 €	67 680,24 €		
001 – Déficit d'investissement reporté	526 663,18 €		792 761,13 €	792 761,13 €		
TOTAL	3 560 488,21 €	1 237 597,02 €	3 041 415,26 €	4 279 012,28 €		



	RECETTES					
Chapitres	Pour mémoire, budget précédent (Année 2022)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Montants votés BP 2023 (RAR N-1 +Propositions nouvelles)		
13 – Subventions d'investissement reçues	599 297,66 €	343 978,45 €	150 000,00 €	493 978,45 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €	1 355,00 €	1 201 355,00 €		
10 – Dotations, fonds divers	397 000,00 €		216 663,00 €	216 663,00 €		
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisé	208 206,79 €		486 379,70 €	486 379,70 €		
024 – Produits des cessions d'immobilisations	98 000,00 €		763 200,00 €	763 200,00 €		
021 – Virement de la section de fonctionnement	979 779,62 €		1 002 150,63 €	1 002 150,63 €		
040 – Opérations d'ordre	40 698,18 €		47 605,26 €	47 605,26		
041 – Opérations patrimoniales	37 505,96 €		67 680,24 €	67 680,24		
TOTAL	3 560 488,21 €	1 543 978,45 €	2 735 033,83 €	4 279 012,28		

Il précise que l'amortissement des subventions d'équipements versées au chapitre 204 a été neutralisé pour l'exercice 2023.

Monsieur le maire demande aux membres du conseil municipal d'approuver le budget principal de la commune de Chomérac 2023.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-1 et L23-12-1 et suivant,

Vu l'instruction budgétaire M57,

Vu la délibération n°2022-12-08-06 du 8 décembre 2022 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 développé budget principal de la commune de Chomérac au 1er janvier 2023,

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID: 007-210700662-20230413-2023_04_13_07-DE

Vu le règlement budgétaire et financier de la commune de Chomérac en date du 8 décembre 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE de voter les crédits au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

APPROUVE le Budget Primitif du budget principal de la Commune pour l'année 2023.

APPROUVE la neutralisation de l'amortissement des subventions versées au chapitre 204 au titre de l'exercice 2023.

Adopté à la majorité (19 voix)

Pour: François ARSAC; Doriane LEXTRAIT; Cyril AMBLARD; Isabelle PIZETTE; Gino HAUET; Marie-José VOLLE; David MAERTENS; François GIRAUD; Adeline SAVY; Éric SALADINO; Joan THOMAS; Valentin GINEYS; Laurent DESSAUD; Dominique MONTEIL; Laurie VERNET; David HENON; Nicole CROS; David SCARINGELLA; Bernadette DEVIDAL; Contre: Patrick TRINTIGNAC; Jean-Luc DURAND; Vanessa PELLEGRINI.

Le Maire, François ARSAC La secrétaire de séance, Joan THOMAS

Envoyé en préfecture le 17/04/2023 Reçu en préfecture le 17/04/2023 526

ID: 007-210700662-20230413-2023_04_13_07-DE

		I – INI	FORMATIONS	GENERALES					I
	EXECU	TION DU BUDGE	T DE L'EXERCIC	E PRECEDENT-	RESULTATS (1)				C1
	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						-		
	Dépenses		Receties	3	Solde d'exécution ou résulta	t reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	BUDGET 3 433 328.75 3 603 280,19		143 766,02 A1		A1	1 169 95			
inve stisse me nt		1 345 774,98		1 079 677,03 (3)	-526 663,18	A2		-792 761,13
Fonctionnement		2 087 553,77		2 523 603,16 (4)	670 429,20	A3		1 106 478,59
				REST	ES A REALISER N-1				
		Dépenses			Recettes			Solde (B)	
TOTAL des RAR	1 + 31		1 237 597,02 HI +	·IV	1 54	3 978,45 B1			306 381.43
Irrve stisse ment			1 237 597,02 NI		1 54	3 978,45 82			306 381,43
Fonctionne me nt	II .		VI 00,0			0,00 B3			00,00
	'		RESULTAT CUMUI	.E = (A) + (B) (5)					
TOTAL	A1 + B1				476 332,87				
Investissement	A2 + B2				-486 379,70				
Fonctionnement	A3 + B3				1 106 478,59				

⁽¹⁾ Earlà completer oniquement en cas de reprise des résultats de l'esercice N-1 aprisà le vote du compte administratif ou en cas de reprise ardicipie des résultats de l'esercice N-1.
(2) indiquer le signe - si dépenses > racettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Soble finatesion de N-2 apris se la figure budgétéee d'01 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > racettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Recutat de forctionnement reporté sur le ligne troutgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédenties.
(5) Produçate le depres - si déficitaire, et + si excédenties.

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID: 007-210700662-20230413-2023_04_13_07-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	1
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	Ca
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	1 237 597,02
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	00,0
13	Subventions d'investissement (3)	00,0
16	Emprunts et dettes assimilées	00,0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	29 064,07
21	Immobilisations corporelles (3)	1 208 532,95
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	00,0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	00,0
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FON	ICTIONNEMENT - TOTAL	(ii) O,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	00,0
014	Atténuations de produits	00,0
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	00,0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00,0
66	Charges financières	00,0
67	Charges spécifiques (4)	00,0

⁽¹⁾ il sigit des rebis à realiser étable conformément à la complabité d'orgagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultais les fources précédent, seit agrés le vols du compte indirestatif, soit en cas de reprise des résultais.

Les resides articlés de sirve du conformément à la complabité d'orgagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultais les ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en receits, sucr les services de la comptabilité des engagements ; et en receits, sucr les services de la comptabilité des engagements ; et en receits, sucr les services de la comptabilité des engagements ; et en receits, sucr les services de la comptabilité des engagements ; et en receits, sucr les services de la comptabilité des engagements ; et en receits, sur receits en de services de la comptabilité des engagements ; et en receits, sur receits conformes inspiral par donné leux à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précident.

(2) suverait les revenuel de voir referent par l'accentible dibb rente.

(3) Hors dépenses imputées au chapites 018.

(4) Hors dépenses imputées au chapites 018.

(4) Hors dépenses imputées au chapites 018.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapite globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID: 007-210700662-20230413-2023_04_13_07-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	l l
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)	

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVES	STISSEMENT - TOTAL	1 543 978,45
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	00,0
10	Dotations, fonds divers et réserves	00,0
13	Subventions d'Investissement (reçues) (3)	343 976,45
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	00,0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	00,0
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	00,0
21	Immobilisations corporelles (3)	00,0
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	00,0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	00,0
26	Participations et créances rattachées	00,0
27	Autres immobilisations financières (3)	00,0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	00,0
SECTION DE FON	ICTIONNEMENT - TOTAL	(VI)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	00,0
73	Impôts et taxes	00,0
731	Fiscalité locale	00,0
74	Dotations et participations (4)	00,0
75	Autres produits de gestion courante (4)	00,0
013	Atténuations de charges (4)	00,0
016	APA	00,0
017	RSA / Régularisations de RMI	00,0
76	Produits financiers	00,0
77	Produits spécifiques (4)	00,0

Produits spécifiques (4)

U,UI

(1) It 'agi des restes à réaliser étables conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultaits de l'exercice précident, soil après le vote du compte administratif, soil en cas de reprise anticipée des résultaits.

Les reutes à réaliser da la section de fonctionnement correspondant : en dépenses, aux dépenses enjagées non mandables et non raticabées telles qu'elles restortissant de la comptabilité des engagements ; et en receites, aux receites containes n'ayant pas donné leu à l'émission d'un titre et non raticabées.

Les reutes à réaliser de la section d'invessésement correspondant : en dépenses enquêgées non mandables au 31/12 de l'exercice précédant telles qu'elles ressortissant de la comptabilité des engagements ; et en receites, aux receites containes n'ayant pas donné lleu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédant.

(3) Hons receites imputées ou chapitre 014.

(4) Hons receites imputées ou chapitre 014.

(5) Le chapitre 204 × Subventions d'équipement versées a est un chapitre globalité regroupant les comptes 204 e1 2334.

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID: 007-210700662-20230413-2023_04_13_07-DE

Mairie de Chomérac - Budget communal - Principal - BP - 2023

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		11
	PRESENTATION DES AP VOTEES		B1
	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libelé		
2021001	Réaménagement de la route de Privas et de la route du Pouzin	23	2 560 780,22
	TOTAL		2 560 780,22
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,0
	TOTAL GENERAL		0,0

(1) it a agat des AP nouvelles qui sont votées lons de la séance d'adoption du budget. Cela conceime des AP rélatives à de nouvelles programmabone plutiannuelles mais également des AP modifient un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2% des dépenses réalies de la section corréspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Reçu en préfecture le 17/04/2023

ID: 007-210700662-20230413-2023_04_13_07-DE

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A
DEPENSES	

Cha pitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée il	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	1 237 597,02	0,00	2 248 654,13	2 248 654,13	971 300,00	1 275 854,13	3 486 251,1
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00,0	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	29 064,07	0,00	135 000,00		0,00	135 000,00	164 064,03
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 208 532,95	0,00	685 916,52	585 916,52	0,00	685 916,52	1 894 449,47
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	1 021 800,00	1 021 800,00	971 800,00	50,000,00	1 021 800,00
	Total des opérations d'équipement (3)	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	0,00	1 237 597,02	0,00	1 858 716,52	1 856 716,52	971 800,00	884 916,52	3 094 313,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		9,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,0
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00 0,00		269 406,60 9,00			269 408,60 0,00	269 406,60 0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0.00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	0,00	0.00	0,00	269 406,60	269 406,60	0,00	269 406,60	269 406,6
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total	des dépenses réelles	0,00	1 237 597,02	0,00	2 126 123,12	2 126 123,12	971 800,00	1 154 323,12	3 383 720,1
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			54 850,77	54 850,77		54 850,77	54 850,77
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			67 680,24	67 680,24		67 680,24	67 680,24
Total	des dépenses d'ordre	0,00			122 531,01	122 531,01		122 531,01	122 531,0
						Doon Sold	e d'exécution négatif r	eporté ou anticipé (8)	792 761,13
						Tota	des dépenses d'inve	stissement cumulées	4 279 012,28

⁽¹⁾ You'r êtat I-B pour le contienu du budget précèdent.
(2) it s'agit des AP nouvelles qui sont voiées lors de le séence d'adoption du budget. Cets concerne les AP reletives à de nouvelles programmations pluriennuelles erreis égatement les AP modifiant un stock d'AP existent.

⁽³⁾ Vor Fétat III-A2.1 pour la détait des opérations d'équipement.

⁽⁴⁾ Voir Félat IV-96 pour le détait des opérations pour compte de tiers. (5) Ct. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1040 = RF 042).

⁽⁵⁾ Aucune prevezion budgésaire ne doit figurer à l'article 192 (d. chaptire 024 a produit des cessions d'immobilisations »).
(7) C1: définition du chaptire des opérations d'ontre (DT64 - RT 041).

⁽⁵⁾ La soide d'audicution reporté est le résultat constité de l'acercios précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un voie de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'acercios précédent (eprile vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chaptre 204 « Subventions d'équiperant versies » set un chaptire globaleix regroupers (es comptes des résultats).



ID: 007-210700662-20230413-2023_04_13_07-DE

III – VOTE DU BUDGET									111	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										
Chap. / art. (1)		Pour mëmoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée If	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) R = 1 + II	
	TOTAL	0,00	1 237 597,02	0,00	2 248 654,13	2 248 654,13	971 800,00	1 276 854,1	3 3 496 251,15	
018	RSA	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,0	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00,0	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	00,00	14 000,0	3 14 000,00	
202 2051	Frais réalisation documents urbanisme Concessions, droits similaires	00,0 00,0	00,0 00,0		10 000,00 4 000,00	10 000,00 4 000,00	00,0	10 000,00 4 000,00	10 000,00 4 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	29 064,07	0.00	135 000.00	135 000,00	0,00	135 000,0	0 164 064,07	
2041512 2041582	Subv. Grpt : Bătiments, installations Autres grpts - Bătiments et installat*	00,00	28 149,26 914,81		0,00 135 000,00		0,00 0,00	0,0 135 000,0		
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 208 532,95	0,00	685 916,52	685 916,52	0,00	685 916,5	2 1 894 449,47	
21311	Bâtiments administratifs	0,00	39 207,72		14 746,52	14 746.52	0.00	14 746,5	2 53 954,24	
21312	Bătiments scolaires	0,00	2 664,00		81 000,00	81 000,00	0,00	81 000,0	0 83 664,00	
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00		30 570,00	30 570,00	0,00	30 570,0	0 30 570,00	
21318	Autres bâtiments publics	00,0	0,00		361 820,00	361 820,00	0,00	361 820,0	0 381 820,00	
21321	Immeubles de rapport	0,00	0.00		10 000,00		· ·	10 000,0		
2138	Autres constructions	00,00	1 112 850,00		35 850,00			35 850,0		
2151	Réseaux de voirie	00,0	31 800,00		18 200,00			18 200,0		
2152 21568	Installations de voirie Autre matériel, outillage	00,0	0,00 0,00		9 132,00 0,00			9 132,0		
	incendie									
21578	Autre matériel lechnique	0,00	0,00		4 500,00					
21621	Biens sous-jacents	00,0	0,00		2 000,00					
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		45 000,00				1	
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		14 000,00					
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		3 000,00	3 000,000	0,00	3 000,0	3 000,00	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	00,0	12 107,75		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,0	32 107,75	
2188	Autres immobilisations corporates	00,0	9 903,48		36 098,00	36,098,00	0,00	36 098,0	46 001,48	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	00,0	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0.00	0,00	0,00	1 021 800,00	1 021 800,00	971 800,00	50 000,0	1 021 800,00	
2313	Constructions	0.00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	



Chap. / art. (1)		Pour mémoire, BAR N-1 Voie de l'assemblée proposition sur les AP lors de la séance budgétaire (3)		Propositions Vote de l'assemblée nouvelles II		Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
2315	Instati., matériel et outif. technique	0,00	0,00		1 021 800,00	1 021 800,00	0,00	1 021 800,00	1 021 800,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des de	épenses d'équipement	0,00	1 237 597,02	0,00	1 856 716,52	1 856 716,52	971 800,00	884 916,52	3 094 313,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		269 406,60	269 406,60		269 406,60	269 406,60
1641 165 168758	Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus Dettes - Autres groupements	00,0 00,0 00,0	0,00 0,00 0,00		245 000,00 5 000,00 19 406,60	245 000,00 5 000,00 19 406,60		245 000,00 5 000,00 19 406,60	245 000,00 5 000,00 19 406,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des de	épenses financières	0,00	0,00	0,00	269 406,60	269 406,60	0,00	269 406,60	269 406,60
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	épenses réelles	0,00	1 237 597,02	0,00	2 126 123,12		971 800,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			54 850,77	54 850,77		54 850,77	54 850,77
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			39 850,77	39 850,77	TV CONTRACTOR	39 850,77	39 850,77
198	Neutralisation des amortissements	0.00			39 850,77	39 850,77		39 850,77	39 850,77
	Charges transférées (7)	0.00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
21311 2138 2151	Bătiments administratifs Autres constructions Réseaux de voirie	0,00 0,00 0,00		To the same	15 000,00 0,00 0,00	0,00 0,00		15 000,00 0,00 0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			67 680,24			67 680,24	67 690,24
2041582 2315	Autres grpts - Bătiments et installat° Install., matériel et outill. technique	0,00			26 319,36 41 360,88	26 319,36 41 360,88		26 319,36 41 360,88	26 319,36 41 360,88

Reçu en préfecture le 17/04/2023 526

ID: 007-210700662-20230413-2023_04_13_07-DE

	IV – ANNEXES								
	ANNEXES PATRIMON	IALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9						
	B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N								
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN						

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		RVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN		
		CHARLES AND PARTIES AND ADDRESS AND ADDRES		ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL.	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1.00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services		1.00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00		0,00	00,0	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00
techniques							
Directeur départemental - SDIS		0,00		0,00	0,00	0,00	0,0
Directeur départemental adjoint -		0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
SDIS		0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,0
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	ບ,ບບ	0,00	U,UI
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9.00	0,00	9,00	5,00	0.00	5,00
ADJOINT ADM PRINCIPAL 1ERE	С	3,00	00,0	3,00	3,00	0,00	3,0
CL. (Av. Jahv. 2022) ADJOINT ADM PRINCIPAL ŽĒMĒ	_	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0.0
CL. (Av. Jany. 2022)	~	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,01
ADJOINT ADMINISTRATIF (Av. Janv.	c	2,00	0,00	2,00	2,00	0.00	2.0
2022)					-,	.,	
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,0
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,0
FILIERE TECHNIQUE (c)		19,00	0,00	19,00	14,00	0,00	14,0
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv.	C	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,0
2022)							
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 1ERE	c	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,0
CL. (Av. Janv. 2022)		4.00		6,00	4,00	0.00	4,0
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE		6,00	00,0	6,00	4,00	0,00	4,0
2EME CL. (Av. Janv. 2022) AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,0
(Av. Jany. 2022)	"	1,00		1,00	1,00	0,00	1,0
TECHNICIEN (Av. Sept. 2022)	В	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,0
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE	В	1,00		1,00	1,00	0,00	1,0
CLASSE							
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,0
AGENT SPC 2EME CL.DES E.M	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0.00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
FILIERE SPORTIVE (g)		0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,0
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,0
ADJOINT D'ANIMATION (Av. Janv. 2022)	С	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,0
	1				1		

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID: 007-210700662-20230413-2023_04_13_07-DE

GARDE CHAMPETRE CHEF PRINCIPAL (Av. Janv. 2022)	C 1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f +g+h+i+j+k+l)	31,00			22,00	0,00	22,00

^[8] Les grades ou emplors sont désignés conformément à le circuleure n' NOR : 3NT 89500 102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptablisées dans leur élière d'origine.

⁽²⁾ Categories : A, B ou C.

⁽²⁾ Empirios budgétaines créés par l'assemblés délibérante. Les empirios permanents à temps complet sont compteblisés pour une unité, les empirios à temps non complet sont compteblisés à hasteur de la quotité de travail prévue par le délibération créent l'emploi.

^[4] Equivalent temps plein accuef travelle (ETPT). Le décompte est proportionné à l'activité des agents, mesurée par lour quotité de temps de travell et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectits physiques " quotité de temps de travell et par leur quotité de temps de travell et par leur période d'activité sur l'année :

Exercible: un agent à temps plein (quotité de travell = 100 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travell = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travell = 80 %) présent toute l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0.4 ETPT (0.8 *8 / 12).

⁽⁵⁾ Emplote dant les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existent.